

COMMUNE DE CHARNY SUR MEUSE
Délibération du Conseil Municipal
du jeudi 08 février 2024

Date de la convocation: 01/02/2024
Date d'affichage : 01/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit février à 20 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie, en mairie, sous la présidence de Madame Catherine PÉLISSIER, Maire.

Membres en
exercice : **14**

Présents : **12**

Votants : **13**

Présents : Catherine PELISSIER, Vincent LEPEZEL, Jean-Marie ROBINET, Agnès BILLAS, Roselyne FRULIO, Christine LEPEZEL, Yannick BERNIER, Thierry DOMPTAIL, Caroline MILAN-BALIZEAUX, Aude MORISOT, Nicolas PÉRIGNON, Nicolas PICHELIN

Représentés : Patrick WEBRE par Vincent LEPEZEL

Excusés :

Absents : Pierre VERMARD

Secrétaire de séance : Caroline MILAN-BALIZEAUX

Objet: CONTRAT 2023 : QUALI NET SERVICES - ENTRETIEN DES LOCAUX - 2024_003

Le Maire donne lecture à l'Assemblée du devis reçu de la Société QUALI NET Services pour le nettoyage des locaux de la mairie, du secrétariat de mairie, de la salle du Conseil, des communs du bâtiment de la mairie et de la résidence "Les Genêts" ainsi que les vitres du secrétariat et de la salle du conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1) Autorise le Maire à signer le devis n° 24010021 (tarifs applicables au 01 janvier 2024) présenté par la Société Quali Net Servicess sise à Belleville sur Meuse et s'engage à régler les factures mensuelles de nettoyage.

2) Autorise Madame le Maire a lancé un appel à la concurrence pour l'année 2025. La société Qualinet en sera avisée par lettre recommandée avec accusé réception dès le 01 septembre 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour copie conforme,

A CHARNY SUR MEUSE, le 12 février 2024
Le Maire,

Catherine PÉLISSIER.